COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 19 JUIN 2015

<u>Etaient Présents</u>: Fabienne PESENTI, Cyril OZIL, Patrick BERNARD, Charles CROXO, Gérard HALIN, Jean-Paul PETIT, Laurent MONDEME, Stéphanie CROXO, Christine BUCHON, Yves ENGRAND, Eric LAFONT.

Secrétaire de séance : Patrick BERNARD.

Ordre du jour :

- Délibération prêt travaux mairie-école-poste,
- Délibération non valeurs assainissement,
- Divers,

Ouverture de la séance à 18h30.

Signatures des délibérations et compte rendu de la séance précédente.

1. Délibérations:

- -Réalisation d'un contrat de prêt PSPL d'un montant de : 292828€ auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation, pour le financement de la mise en accessibilité des bâtiments communaux situés Place de la Mairie. Durée d'amortissement : 30ans, Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du LA en vigueur + 1%. Adopté à l'unanimité.
- -Admissions en non valeurs : La perception demande au conseil municipal de déclarer en non valeur plusieurs factures d'assainissement pour un montant de : 770,30€ Adopté à l'unanimité.

2. Divers:

- -Procédure de modification du POS :
 - -chiffrage des voies et réseaux.
 - -Adapter la zone 2NA aux constructions actuelles.
 - -Suppression des réserves foncières zone des Orgières.

-Vente de terrain :

Dans le cadre de l'achat d'un terrain pour le futur centre de secours, la commune a fait l'acquisition d'un terrain constructible de 660m2, nous avons reçus une proposition d'achat de 45000€

Adopté à l'unanimité.

-Aménagement Mairie :

Le parvis de la Mairie avait été prévu en béton désactivé, pour un souci d'esthétique il est préférable de le réaliser en dalles cout de l'opération : 20899,21€ Adopté par 10 voix, Jean Paul PETIT ne participant pas au vote.

- -Dans l'optique de demande de subvention il a été demandé un devis pour la rénovation du foyer, Stéphanie CROXO contactera une autre entreprise de peinture.
- -Installation d'une borne de recharge de voitures électriques : Nous avons étés sollicité par le SMEG pour un projet d'installation de bornes, le conseil municipal ne souhaite pas donner pas suite a cette demande. Adopté.

-Plan village :

La commission communication propose l'installation d'un plan du village, le cout d'un plan vectorisé est de 380€, Mr le Maire propose un plan autocollant à installer au dos du plan des sentiers de randonnées. Adopté

La séance est levée a : 20H